DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION

Date de la demande:	Matricule:			
PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEM	IANDE			
Adresse complète:				
IDENTIFICATION DU REQUÉRANT		IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE Même que «requérant»		
Nom:				
Adresse :				
Téléphone : Maison Courriel : Si le demandeur n'est pas le propriétaire, un	travail ou cellulaire	maison	travail ou cellulaire	
Si le demandeur n'est pas le propriétaire, u	ne procuration doit é	être jointe à la demand	le.	
EXÉCUTANT DES TRAVAUX Même que «requérant» Même o	que «propriétaire»	ÉCHÉANCIER I	DES TRAVAUX	
Nom:		Date prévue de début :		
Adresse:		Date prévue de fin :		
Téléphone :		Estimation des co	oûts (matériaux et main d'oeuvre) :	
		Responsable de la <u>réalisation</u> :		
TYPE DE PERMIS OU CERTIFICAT	(vous devez égalen	nent compléter la se	ction type de bâtiment ou d'ouvrage)	
Nouvelle construction Démolition Changement d'usages TYPE DE BÂTIMENT OU D'OUVRA	Agrandissemen Renouvelleme Nouvelle occupa Installation se	nt ation	Rénovation Déplacement d'un bâtiment Affichage USAGE Habitation (H)	
			Agricole (A)	
Maison mobile	Captage d'eau (Puits)			
Garage	Toilette sèche et puits absorbant		Commercial (C)	
Gazebo	Piscine / spa		Récréatif -touristique (T)	
Remise/cabanon	Ponceau/entré	e charretière	Forestier (F)	
Abris à bois	Galerie / deck	S	Extraction (E)	
Abris à auto	Clôture		Industrie (I)	
INFORMATIONS GÉNÉRALES DE 1			* à indiquer sur les croquis	
Distance de l'emprise du chemin:m*		Distance des limites de propriété:m etm*		
Distance du Lac ou Cours d'eau:m* Distance de la fosse septique:*		Distance des autres bâtiments:m etm* Distance du chemp d'énuration:m*		
		Distance du champ d'épuration:m* Dimension:m Xm*		
Distance du puit:m* Hauteur maximale:m*		Nombre d'étage: Nombre de chambre:		
Type de fondation:		Revêtement extérieur:		
		Revêtement de plancher:		
		Matériaux de toiture:		
Nombre de fenêtre:*			* ; porte patio:	
Superficie des autres bâtiments déjà préser				

Notes applicables au permis:

- La règlementation en vigueur prédomine sur les informations données dans ce formulaire;
- Le présent formulaire doit être complet sans quoi le permis ne pourra être émis;
- Chaque demande de permis nécessite un formulaire distinct.

Signature du demandeur:

DESCRIPTION DES TRAVAUX	
CROQUIS L EMPLACEMENT DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION	
Indiquer la dimension et la superficie de <u>tous</u> les bâtiments permanent ou non qui sont présent sur la propriété et <u>toutes</u> les dimentionnées à la page précédente	stances
mentionnees a la page precedente	
CROQUIS DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION	
Schématiser les dimensions, hauteurs (point le plus haut), type de toit (toit à 1,2, 4 versant ou plat), portes et fenêtres de	la
construction	
Jesoussigné(e), déclare que les renseignements donnés dans le présent document et ses	
annexes sont exacts et que si un permis m'est accordé, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois por	
annexes sont exacts et que si un permis m'est accordé, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois por	
	uvant

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES À LA SECTION «TYPE DE PERMIS»

1-Nouvelle construction (Bâtiment principal):

À fournir : -Plan et devis d'installation septique préparé par un technologue ou ingénieur

- -Plan de construction détaillés
- -Certificat d'implantation préparé et signé par un Arpenteur-géomètre

2-Agrandissement (Bâtiment principal):

À fournir : - Certificat d'implantation ou de localisation préparé par un Arpenteur-géomètre

- Plan et devis de modification d'une installation septique préparé par un technologue ou ingénieur (uniquement dans le cas où l'ajout d'une chambre est prévu et que cet ajout augmente la capacité de l'installation septique déjà en place. Changement du nombre de chambres : Avant : _____ ET Après : 3-Rénovation: À fournir : -Plan et devis de modification d'une installation septique préparé par un technologue ou ingénieur (uniquement dans le cas où l'ajout d'une chambre est prévu ET que cet ajout augmente la capacité de l'installation septique déjà en place. Exemple : Capacité du réservoir de 3 chambres à coucher, mais présence de 4 chambres suite à l'ajout d'une chambre) 4-Démolition: Démolition complète Démolition partielle Fondation conservé Tous les matériaux de construction devront être transporté au: Centre de transfert des matières résiduelles - écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau 161 rue du Parc Industriel, Maniwaki, Québec, J9E 3P3; Téléphone de l'administration (819) 463-3241 p. 274 Courriel: environnement@mrcvg.qc.ca

5-Déplacement d'un bâtiment :

matériaux et pour l'ajout au dossier.

À fournir : -Certificat d'implantation ou de localisation préparé par un Arpenteur-géomètre Une autre demande de permis est nécessaire pour toute modification au bâtiment.

6-Installation septique:

À fournir : -Plan et devis d'une installation septique préparé par un technologue ou ingénieur

Note au propriétaire:

-Le permis est nécessaire pour la construction complète d'un système septique ou toute modification à celui-ci (remplacement de la fosse septique ou correctif à un champ d'épuration).

Les coupons de réception de l'écocentre devront être retournés à la municipalité de Blue Sea comme preuve de transport des

L'installation sanitaire devra être fonctionnelle pour que le bâtiment principal soit habitable.

-Les informations qui suivent doivent être communiqué aux personnes concernées.

Note au contracteur qui procédera à l'installation de l'installation sanitaire:

-Le contracteur doit en tout temps communiquer avec l'inspecteur 48 heures avant le début des travaux.

Note au technologue ou ingénieur:

- -Le technologue ou ingénieure doit inclure au plan un Certificat de conformité de l'installation sanitaire.
- -Il doit également fournir à l'inspecteur, par courriel (inspecteur@bluesea.ca), une copie format pdf dudit plan et toutes les photos des travaux en sa possession.

7-Captage des eaux souterraines (Puits) :

Pour creuser un puit tubulaire nécessaire à l'approvisionnement en eau du bâtiment projeté:

- -Un rapport de forage devra être remis à la Municipalité à la fin des travaux
- -Une installation septique doit desservir les bâtiments qui seront alimentés en eaux

